Politique d’habilitation nationale

Fiche préparatoire

APP académique exemple

Gestion des données de l'appli exemple

1 Historique du document

Version	Date	Auteur	Nature de la modification
1.00	01/07/2016	A.B	Création du document
1.01	04/07/2016	D.F	Commentaires MOA
1.02	26/09/2016	L.M	Mise à jour planning prévisionnel
1.03	26/09/2016	L.M	Revue en séance réunion politique d’habitation

2 Description de l’application

Nom de l’application	APP académique exemple
Version	16.4.0
Présentation détaillée de l’application	APP académique exemple est une application à destination des établissements du second degré pour la gestion des données de l’établissement (Emploi du temps, enseignement, paramétrage des enseignements d’évaluation).

3 Documents de référence

Si un DAT existe pour cette application, précisez-le ci-dessous.

Référence	Version	Date
DAT Appli exemple.pdf	6.1	01/12/2011

4 Contacts projet

Renseignez ici au moins les chefs de projets MOA et MOE, et si nécessaire les autres contacts projet. Les équipes de développement, de qualification et de diffusion seront à renseigner dans la fiche détaillée.

	Rôle	Service	Nom – Prénom	Email	Téléphone
MOA	**Chef de projet**	**DEGESCO**	**F.D**	F.D@education.gouv.fr	xxxxxxxxxx
MOE	**Chef de projet**	**DNE B2-1**	**B.R**	b.r@education.gouv.fr	xxxxxxxxxx
MOE	**CPND**		**LM**	ML@ac-grenoble.fr	xxxxxxxxxx
DNE B2-1	**CPN Identité**		**FA**	f.e@education.gouv.fr	

5 Planning prévisionnel

La politique d'habilitation doit être initiée dès la phase d'avant-projet, car elle peut avoir un impact sur le développement de l'application.

Début des développements	25/05/2015
Mise en qualification	03/10/2016
Début de l'expérimentation (facultatif)	12/12/2016
Mise en production généralisée	Mai 2017 (17.2)

6 Informations et remarques complémentaires

Vous pouvez indiquer ici les informations ou les remarques que vous n'avez pas pu faire figurer ailleurs dans la fiche.

Informations et remarques complémentaires	L'application dans le cadre de l'expérimentation ne sera accessible que sur un périmètre restreint d'établissement par académie. Le périmètre des établissements est en cours de définition par la MOA.

7 Description des accès

7.1 Quels seront les noms du domaine et du sous-domaine ARENA dans lequel apparaîtra l'application ?

La liste des domaines et sous-domaines Arena est fournie sur le site du pôle Identité, rubrique Pôle IH2M - Identité > Gestion des accès > Politiques d'habilitations > Chaîne Agents.

Si le domaine ou sous-domaine souhaité n'apparaît pas, il faut contacter le CPN Identité.

Nom du domaine ARENA	Domaine xxxx
Nom du sous-domaine ARENA	Sous-domaine yyy

7.2 Quels seront les libellés des liens d'accès vers l'application à afficher dans ARENA ?

Saisir autant de lignes que de liens d'accès. Par exemple accès consultation, accès administration.

Libellé dans ARENA	Description
APP académique exemple	Gestion des données de l'établissement

7.3 Quels seront les liens d'accès vers l'application à afficher dans PLEIADE ?

Si l'application doit être visible dans Pléiade, saisir autant de lignes que de liens d'accès. Par exemple accès consultation, accès administration.

Libellé dans PLEIADE	Description

7.4 Quelles sont les utilisateurs autorisés à accéder à l'application ? (ex. Chef d'établissement, Enseignant,..)

Identifiez les différents types d'utilisateurs habilités à accéder à l'application, par exemple :

- *Chef d'établissement*
- *Administrateur académique*

Utilisateurs	Description
Chef d'établissement (DIR)	Chef d'établissement
Conseiller principal d'éducation (CPE)	Conseiller principal d'éducation
Assistant d'éducation (AED)	Assistant d'éducation
Enseignant (ENS)	Enseignant
Documentaliste (DOC)	Accès de plein droit sur les établissements de son périmètre d'affectation

Personnel avec délégation	Personnel avec délégation du chef d'établissement

7.5 L'application nécessite-t-elle de l'authentification forte (par exemple OTP) ?

*Cocher la case correspondante avec **X** si l'application nécessite une authentification forte pour une partie des utilisateurs, ou pour l'accès à certaines fonctionnalités.*

Oui	Non
X	

Seulement pour le profil DIR

7.6 L'application nécessite-t-elle la mise en place de fonctionnalités de délégation ?

*Cocher la case correspondante avec **X**.*

7.6.1 Les chefs d'établissements peuvent-ils déléguer leurs droits ?

Oui	Non	Sans objet
X		

7.6.2 Les personnels en DSDEN peuvent-ils déléguer leurs droits ?

Oui	Non	Sans objet
		X

7.6.3 L'accès des directeurs d'école doit-il s'effectuer de plein droit ou être attribué par un IEN de circonscription ?

Oui	Non	Sans objet
		X

7.7 L'application nécessite-t-elle la mise en place de fonctionnalités d'assistance ?

*Cocher la case correspondante avec **X**.*
Remarque : seuls les agents ayant des établissements en responsabilité (chef d'établissement et adjoint, directeur d'école, agent comptable, IEN de circonscription et leur secrétaire, directeur de CIO) et les agents ayant reçus des délégations de droits peuvent actuellement bénéficier de l'assistance.

Oui	Non
X	

7.8 L'application sera-t-elle accessible depuis les établissements scolaires, les rectorats, l'administration centrale ou depuis internet ?

*Cocher la case correspondante avec **X**.*

Accès depuis le réseau administratif de l'établissement scolaire	Accès depuis un service déconcentré	Accès depuis internet pour les agents des services déconcentrés	Accès depuis l'administration centrale	Accès depuis internet pour les agents de l'administration centrale
Agriates	**Racine**	**DMZ**	**Racine**	**DMZ**
X		**X**		

7.9 L'application sera-t-elle accessible pour des personnels de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ?

*Cocher la case correspondante avec **X**.*

Oui	Non
	X

7.10 Cette application sera-t-elle hébergée dans chaque académie, ou centralisée (Fédération d'identité) ?

*Cocher la case correspondante avec **X**.*

Un hébergement par Académie	Un hébergement au niveau National
X	